

Les comportements électoraux dans les Zones Urbaines Sensibles françaises : une étude diachronique.

Christine Fauvelle-Aymar, Université de Tours,
Abel François, Université de Strasbourg (LaRGE) et Telecom ParisTech (départ. SES),
et Patricia Vornetti, Université Paris 1 (CES)

Résumé

L'objet de cette étude est de caractériser les comportements électoraux dans les zones urbaines sensibles françaises. L'étude de ces territoires, menée dans le cadre d'une analyse diachronique, soulève un certain nombre de questions méthodologiques qui sont examinées dans la première partie de ce papier. A partir d'un échantillon de zones urbaines sensibles et d'un suivi de six élections, nous procédons ensuite à une analyse comparative des résultats électoraux à la fois sur le plan temporel mais également par comparaison avec les communes d'appartenance des ZUS. Cette analyse permet de mettre en évidence certaines spécificités du vote dans ces territoires.

Notices biographiques des auteurs

- **Christine Fauvelle-Aymar** est Maître de conférences à l'Université de Tours. Ses recherches portent sur l'analyse économique des élections. Elle s'intéresse en particulier aux déterminants de la participation électorale dans des contextes socio-économiques et politique différents (élections françaises, élections sud-africaines et élections européennes dans les anciens pays de l'est). Elle a également étudié les comportements électoraux dans les zones urbaines sensibles françaises (territoires connaissant de fortes difficultés socio-économiques). Ses travaux ont donné lieu à des publications dans les revues *Electoral Studies*, *French Politics*, *Public Choice*, *Tiers Monde* et *Transformations*.

- **Abel François** est Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg, Laboratoire de Recherche en Economie et Gestion (LARGE), et chercheur associé à Telecom ParisTech, département Sciences Economique et Sociale. Ses thèmes de recherche portent sur le financement de la vie politique, les mobilisations électorales et les évolutions budgétaires. Il est co-animateur du groupe Argent et Politique (ArP) de l'Association Française de Science Politique (AFSP). Ses travaux adoptent principalement une démarche empirique et traitent des interactions entre les dimensions politique et économique à l'œuvre dans le processus politique. Ils ont donné lieu à plusieurs publications notamment dans *American Journal of Political Science*, *Public Choice*, *Journal of European Public Policy*, *French Politics*, *West European Politics* et la *Revue Française de Science Politique*.

- **Patricia Vornetti** est Maître de conférences à l'Université Paris 1 où elle dirige le master professionnel Economie de l'aménagement et du développement local. Membre du Centre d'Economie de la Sorbonne, ses recherches portent principalement sur les impacts locaux des politiques publiques. Elle a collaboré à différents travaux sur les zones urbaines sensibles, notamment dans le cadre de contrats de recherche passés avec la Délégation Interministérielle à la Ville, travaux qui ont donné lieu à publication dans des ouvrages collectifs.

1. Introduction

Les quartiers dits sensibles s'invitent régulièrement sur la scène médiatique française en étant marqués par des mouvements de violence collective plus ou moins intenses, plus ou moins sporadiques. L'épisode émeutier de l'automne 2005 a suscité toute une série d'études qui se sont notamment interrogées sur la dimension politique qu'il fallait attribuer à ces mouvements¹. La protestation fait effectivement partie du répertoire de l'action politique. Mais on vote aussi dans les quartiers sensibles. Or, force est de constater que le vote, qui est pourtant l'action politique la plus instituée, reste peu étudié au niveau de ces quartiers².

Du fait de leurs particularités, les quartiers sensibles constituent cependant un terrain de choix pour l'analyse des logiques électorales. Ils connaissent en effet des situations socioéconomiques particulièrement dégradées. Suivant la sociologie électorale classique, ces spécificités doivent avoir des implications en matière de comportements électoraux. L'étude des résultats électoraux dans les quartiers sensibles présente alors un double intérêt. D'une part, elle permet de compléter notre compréhension des logiques politiques à l'oeuvre dans ces territoires. D'autre part, elle permet de tester les ressorts habituels du vote dans des circonstances très particulières. Ces territoires offrent en effet des lieux de validation extrême des explications traditionnelles des comportements électoraux.

La difficulté majeure que présente l'analyse des résultats électoraux dans les quartiers sensibles réside dans l'accès à des données stables, cohérentes et consolidées permettant de les retracer. Les quartiers sensibles ne correspondent en effet, par nature, à aucun découpage

¹ Pour une étude générale des émeutes de 2005, on se référera à H. Lagrange, « Emeutes, rénovation urbaine et aliénation politique », *Revue Française de Science Politique*, 56(3) pp 377-401, juin 2008. Les émeutes de 2005 sont mises en perspective avec les protestations ultérieures sur le CPE dans H. Lagrange et M. Oberti (eds), *Emeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris : Presses de Sciences Po, coll. Nouveaux Débats, 2006. La situation française est comparée à la situation anglaise dans D. Waddington, F. Jobard et M. King (eds), *Rioting in the UK and France. A comparative analysis*, Willan Publishing, 2009. Pour une étude à partir de données individuelles d'enquête, on se reportera à S. Roché, *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris ; Editions du Seuil, 2006. Enfin, pour une approche plus ethnographique des émeutes, la référence reste M. Kokoreff, *Sociologie des émeutes*, Paris : Payot, 2008.

² A quelques exceptions près. Premièrement, l'étude de H. Lagrange 2008 (*op. cit.*) met en relation l'intensité des émeutes avec les comportements électoraux. Toutefois, l'analyse est menée au niveau des communes ; les résultats électoraux étudiés agrègent donc ceux qui sont observés dans les quartiers sensibles et ceux qui sont relevés dans les autres quartiers des communes considérées. Deuxièmement, l'étude de C. Fauvelle-Aymar, A. François et P. Vornetti, « The 2007 Presidential Election and the 2005 Urban Violence in French Deprived Urban Areas », in D. Waddington, F. Jobard et M. King (eds) (*op. cit.* pp174-202) montre que les niveaux absolus et relatifs des émeutes ont influencé les comportements électoraux dans les zones urbaines sensibles. On peut également mentionner l'étude de J.L. Pan Ké Shon, « Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France », *Population*, 59(1) pp 147-160, 2004. Notons qu'à côté de ces études globales, il existe un certain nombre de travaux portant sur des quartiers particuliers parmi lesquels on citera C. Braconnier et J-Y. Dormagen, *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007.

électoral, quelle que soit la façon dont on les définit. La définition des quartiers sensibles retenue ici est celle qu'a adoptée la géographie prioritaire de la politique de la ville en identifiant et délimitant 751 Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Notre étude s'appuie sur la constitution d'une base de données électorales homogène portant sur un échantillon de plus de 150 ZUS. Cette base couvre trois types de scrutin (présidentiel, législatif et municipal) et plusieurs épisodes électoraux (2002 et 2007 pour les présidentielles et les législatives, 2001 et 2008 pour les municipales).

A partir de ce matériau empirique original, nous pouvons chercher à répondre à deux questions. Premièrement, il s'agit de savoir si les comportements électoraux constatés dans les zones urbaines sensibles témoignent de caractéristiques fortes qui se maintiennent d'une élection à l'autre, à la fois dans le temps et d'un type de scrutin à l'autre. On peut deuxièmement s'interroger sur la mesure dans laquelle ces comportements se distinguent, tant en niveau qu'en termes d'évolution, de ceux observés dans d'autres territoires.

Après une présentation des choix méthodologiques effectués pour constituer notre échantillon, choix rendus nécessaires par l'échelle d'analyse (les ZUS) et l'approche (diachronique) que nous avons retenues (section 2), nous étudions les tendances caractéristiques des comportements électoraux que l'on observe dans les zones urbaines sensibles (section 3) ainsi que les dynamiques électorales qui y sont à l'œuvre (section 4).

2. Choix méthodologiques pour un suivi électoral des quartiers sensibles

L'objectif d'étudier les comportements électoraux dans les quartiers sensibles impose de trancher un certain nombre de questions d'ordre méthodologique, à commencer par celle de la définition des territoires considérés. Il convient alors d'explicitier les raisons du choix des zones urbaines sensibles comme territoires d'étude et d'en préciser les conséquences. Il apparaît également nécessaire de souligner les difficultés méthodologiques que pose le type d'analyse choisie, à savoir l'analyse diachronique.

2.1. Le choix des zones urbaines sensibles (ZUS) comme territoires d'étude

Le choix d'étudier les comportements électoraux à l'échelle des zones urbaines sensibles (ZUS) françaises présente de nombreux intérêts et distingue cette analyse des travaux habituels sur les élections. Les ZUS ne constituant pas des circonscriptions électorales, le

suivi électoral de ces quartiers a exigé un travail préalable d'identification des résultats qui y ont été enregistrés à l'occasion des différents scrutins considérés.

2.1.1. Les zones urbaines sensibles : une délimitation sur critères socioéconomiques

Les zones urbaines sensibles correspondent à des quartiers que les pouvoirs publics ont définis en 1996 pour être la cible prioritaire de la politique de la ville en raison de leurs difficultés socio-économiques. La délimitation géographique des ZUS a été le fruit de négociations entre les acteurs municipaux et les administrations centrales de l'État avec, pour enjeu, les mesures d'aide publique dont ces zones pouvaient bénéficier (exonérations fiscales, dispositifs renforcés d'aide à l'emploi ou à la création d'entreprise...). Même si ces négociations ont abouti à définir un ensemble de territoires aux caractéristiques quelque peu hétérogènes, leurs indicateurs socioéconomiques témoignent de conditions particulièrement défavorables. Les ZUS affichent ainsi, en moyenne des taux de chômage élevés notamment parmi les jeunes, des revenus limités, de faibles niveaux de formation, de fortes proportions de familles monoparentales...³ Mais, au-delà de leurs situations socioéconomiques, les zones urbaines sensibles ne correspondent pas à des territoires spatiaux particuliers sur d'autres critères. Notamment, si beaucoup de ces zones se trouvent en périphérie des villes, il existe également des ZUS localisées en plein centre ville (comme à Toulon ou Mulhouse par exemple).

Les quartiers de notre étude sont ainsi définis selon des critères socio-économiques et non selon une logique spatiale ou administrative. De ce fait, notre étude se différencie des analyses usuelles de la géographie électorale. Les progrès des techniques d'information géographique font qu'aujourd'hui, on peut étudier les résultats électoraux en les agrégeant à une échelle territoriale très fine. Bussi et Fourquet ont ainsi cartographié les résultats de l'élection présidentielle 2007 en les agrégeant au niveau cantonal⁴. La répartition spatiale des votes qu'ils mettent au jour est sensiblement différente de celle qu'on observe à une autre échelle géographique, comme par exemple au niveau des départements⁵, et permet une analyse très précise des relations entre vote et territoire. Pour autant, même lorsque le niveau

³ La situation de ces territoires est présentée dans les rapports annuels de l'Observatoire national des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS). Se reporter au site : <http://www.ville.gouv.fr>

⁴ M. Bussi et J. Fourquet, « Election présidentielle 2007 – Neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, Vol. 57, n°3-4, juin-août 2007, pp 411-428.

⁵ P. Perrineau, « La construction électorale de la victoire de Nicolas Sarkozy », dans P. Perrineau (dir.), *Le vote de rupture- Les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2008, chap. 5, pp 119-144.

d'agrégation retenu est très fin, les découpages territoriaux retenus dans ces études sont peu pertinents pour analyser des comportements sociopolitiques⁶.

Les circonscriptions électorales correspondent à une délimitation politico-administrative du territoire. Ces découpages ne revêtent pas de signification particulière pour les populations qui y résident, qui seraient d'ailleurs bien en mal de pouvoir en préciser les contours. De ce point de vue, les communes pourraient constituer une échelle d'analyse pertinente. Cependant, elles abritent le plus souvent des réalités socioéconomiques contrastées, regroupant à la fois des quartiers défavorisés et des quartiers très bourgeois⁷. Mener l'analyse à l'échelle des ZUS présente, dans cette perspective, un double avantage : ces quartiers constituent des "territoires de vie"⁸ et leurs habitants sont confrontés à une réalité commune.

En effet, les ZUS sont des territoires de taille réduite et homogènes. La taille moyenne des ZUS de notre échantillon est de 9500 habitants, la moins peuplée compte 1 169 habitants (ZUS Les Amarantes à Port-de-Bouc) et la plus peuplée 37 860 habitants (ZUS Lochères à Sarcelles)⁹. En moyenne les quartiers étudiés comprennent entre 2 et 3 bureaux de vote¹⁰.

La méthodologie de notre étude la distingue également des travaux de type monographique qui étudient les comportements électoraux à l'échelle d'un quartier¹¹. L'analyse proposée ici repose sur des données agrégées collectées sur un ensemble de ZUS. Elle substitue à la démarche qualitative des analyses monographiques la possibilité d'une analyse quantitative. Evidemment, la richesse descriptive de l'analyse monographique n'est pas envisageable. L'intérêt principal de notre approche est, en considérant un large échantillon de territoires, de permettre de tirer des conclusions sans courir le risque qu'elles soient dictées par des contextes singuliers.

⁶ Certaines études ne retiennent aucun découpage électoral particulier mais se basent sur un critère géographique, tel que la distance au centre ou le gradient d'urbanité, pour sélectionner les territoires de leur étude. Voir par exemple J. Lévy, « Quelle France voulons-nous habiter ? Vote, urbanité et aménagement du territoire », *Territoires 2020*, 2003, vol. 7, pp 121-139, et L. Ravenel, P. Buleon et J. Fourquet, « Vote et gradient d'urbanité : les nouveaux territoires des élections présidentielles de 2002 », *Espace, populations, sociétés*, numéro spécial « Populations, élections, territoires », 3, 2003, pp 469-482. Cela revient à supposer que des critères purement géographiques puissent être un déterminant des comportements électoraux, ce qui pose question (voir à ce sujet J. Rivière, « Le vote pavillonnaire existe-t-il ? Comportements électoraux et positions sociales locales dans une commune rurale en cours de périurbanisation », *Politix*, n° 83, 2008/3).

⁷ Dans notre échantillon, les cas des communes de Sceaux, de Blois ou de Bordeaux sont là pour en témoigner.

⁸ C. Fauvelle-Aymar, "L'impact du contexte sur la participation électorale : les effets de voisinage", Congrès de l'Association Française de Science Politique, Grenoble, septembre 2009.

⁹ D'après les chiffres du recensement de 1999.

¹⁰ La ZUS de Lochères à Sarcelles qui est la plus peuplée de notre échantillon en compte 17. Voir la section suivante pour une présentation plus précise des bureaux de vote et des ZUS de notre étude.

¹¹ Voir notamment C. Braconnier et J-Y. Dormagen, *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007 ainsi que les travaux de S. Duchesne, F. Platone., F. Haegel et Henri Rey, « Diversité des attitudes politiques dans une cité de banlieue », in Collectif, *En marge de la ville, au cœur de la société : Ces quartiers dont on parle*, Edition de l'Aube 1997.

Au final, notre étude est susceptible de livrer des enseignements de portée générale sur les comportements électoraux dans les quartiers sensibles français. Elle offre l'avantage de considérer des territoires qui sont à la fois relativement homogènes sur le plan de leurs caractéristiques et qui, surtout, correspondent à un découpage social du territoire et non à un découpage purement géographique ou administratif. Elle peut de ce fait servir de base à une évaluation de la mesure dans laquelle les caractéristiques socio-économiques dégradées des quartiers se répercutent sur les résultats électoraux.

2.1.2. Constitution de l'échantillon de ZUS et de la base de données électorales

Il n'était ni envisageable, ni même nécessaire, de faire porter l'étude sur la totalité des 751 ZUS existantes¹². Nous avons donc travaillé sur un échantillon de ZUS (métropolitaines) constitué sur la base de deux sélections successives.

La première sélection a consisté à procéder à un tirage aléatoire¹³ parmi les communes comprenant une ZUS de plus de 1800 habitants¹⁴, soit parmi 613 ZUS (recensement de 1999). 250 ZUS ont été sélectionnées.

La seconde sélection résulte de l'identification des bureaux de vote situés en ZUS. Le découpage des bureaux de vote répond en effet à une logique d'organisation administrative¹⁵ qui est sans rapport avec celle ayant guidé la délimitation spatiale des ZUS. Il a donc fallu identifier, parmi l'ensemble des bureaux de vote des communes de l'échantillon, ceux dont les inscrits sont des habitants de ZUS. Trois cas de figure sont possibles. Les bureaux de vote peuvent être composés

- exclusivement d'inscrits résidant en ZUS (bureaux de vote de type BI),
- exclusivement d'inscrits résidant hors hors ZUS (bureaux de type BE),
- d'inscrits dont une partie réside en ZUS et une autre hors ZUS (bureaux de type BM).

La Figure 1 schématise cette typologie des bureaux de vote.

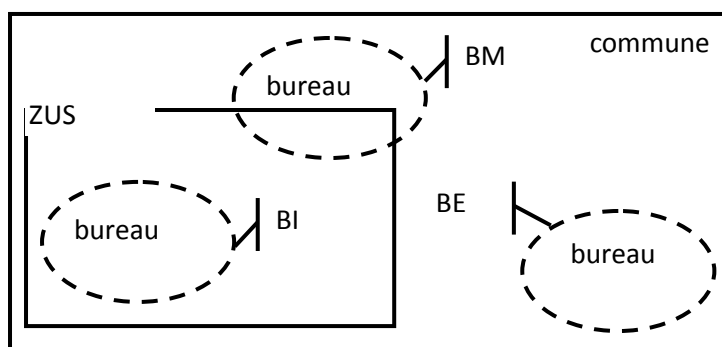
¹² 707 ZUS en métropole

¹³ Le tirage s'est effectué sur les communes et toutes les ZUS de chaque commune sélectionnée ont été intégrées à l'échantillon.

¹⁴ Ce seuil de 1 800 habitants permet de limiter les sorties de ZUS de l'échantillon à l'occasion de la seconde sélection – voir plus loin

¹⁵ Contrairement aux découpages des circonscriptions, il n'y a aucun enjeu politique ou électoral dans la définition des limites spatiales des bureaux de vote.

Figure 1: Caractérisation des bureaux de vote des communes



Les résultats électoraux qui peuvent être considérés comme étant imputables aux habitants des ZUS sont alors ceux qui sont observés dans les bureaux BI. Le rapprochement de ces résultats avec ceux relevés dans les bureaux BE permet de situer électoralement les ZUS par rapport à leurs communes d'appartenance. Les bureaux « mixtes » (bureaux BM) doivent quant à eux être exclus de l'analyse puisqu'ils mêlent des électeurs résidant en et hors ZUS. Ce traitement des bureaux de vote a conduit à écarter environ 1/5^{ème} des ZUS de notre premier échantillon, à savoir les ZUS qui ne comptaient aucun bureau de type BI¹⁶.

Au final, notre échantillon comprend 154 ZUS (soit plus de 20% de l'ensemble des ZUS de la strate démographique considérée) appartenant à 90 communes, ce qui représente un total de plus de 500 bureaux de vote entièrement situés en ZUS¹⁷. 19 régions (sur 22) sont présentes dans notre base de données¹⁸. Il présente la caractéristique de regrouper des situations politiques et géographiques très contrastées, ce qui garantit une absence de lien entre nos critères de sélection et les éventuels facteurs influençant les comportements électoraux¹⁹. Ainsi, sont à la fois présents des quartiers de centre ville (comme, par exemple, à Mulhouse) et de périphérie (comme, par exemple, à Caen), des quartiers de grandes villes (Lyon par exemple) ou situés dans des grandes agglomérations urbaines (Bron) et des quartiers appartenant à des communes de taille réduite (Bruay-la-Buissière par exemple) ou isolées (Saint-Dié), des quartiers très différenciés par rapport à leur commune (à Paris par exemple) et

¹⁶ Comme il sera expliqué par la suite, les contraintes liées à l'étude diachronique ont conduit à exclure d'autres ZUS de notre échantillon initial.

¹⁷ Voir l'annexe 6.1. pour le détail des quartiers composant notre échantillon d'étude.

¹⁸ La répartition précise est la suivante : Alsace : 13 ZUS, Aquitaine : 10 ZUS, Auvergne : 1 ZUS, Basse-Normandie : 3 ZUS, Bourgogne : 4 ZUS, Bretagne : 1 ZUS, Centre : 3 ZUS, Champagne-Ardenne : 10 ZUS, Franche-Comté : 1 ZUS, Haute-Normandie : 4 ZUS, Ile de France : 50 ZUS, Languedoc-Roussillon : 3 ZUS, Limousin : 2 ZUS, Lorraine : 4 ZUS, Nord-Pas de Calais : 4 ZUS, Provence-Alpes-Côte d'Azur : 9 ZUS, Pays-de-la-Loire : 12 ZUS, Picardie : 7 ZUS et Rhône-Alpes : 13 ZUS.

¹⁹ Ce qui permet également, sur un plan statistique, d'avoir une forte variance entre les observations.

des quartiers très semblables à leur commune (à Bezons par exemple²⁰), des quartiers de grands ensembles construits dans les années 60 et 70 (Melun) et des quartiers anciens en reconversion industrielle (Behren-lès-Forbach).

2.2. Les contraintes d'une analyse électorale diachronique

Suivre les comportements électoraux sur un même territoire lors de différentes élections soulève des difficultés importantes, quel que soit le niveau d'analyse choisi. Ces difficultés sont récurrentes, elles se retrouvent dans toute analyse diachronique et ne sont pas particulières à notre étude. Elles sont liées au choix des élections, à l'instabilité des découpages électoraux ainsi qu'aux variations temporelle et spatiale de l'offre électorale.

2.2.1. Choix des élections étudiées

Notre étude considère trois types d'élection aux caractéristiques bien différentes. Tout d'abord une élection nationale, la présidentielle, c'est-à-dire une élection pour laquelle l'offre politique est identique sur l'ensemble du territoire, et donc dans toutes les ZUS étudiées et leurs communes. Cette élection reste l'élection la plus importante en France en termes de mobilisation électorale et d'enjeux institutionnels.

A l'autre extrême, nous avons retenu une élection locale : les municipales. Il s'agit des élections locales les plus mobilisatrices en France, la figure politique du maire constituant un élément important de la perception des électeurs²¹.

Le dernier type d'élection retenue, les législatives, est intermédiaire entre les deux précédents, avec des enjeux qui sont à la fois locaux (au niveau de la circonscription législative) et nationaux (la majorité parlementaire et, donc, la composition du gouvernement).

Pour limiter l'incidence de contextes électoraux particuliers, nous avons examiné deux scrutins pour chacune des trois élections. Au total, notre étude porte donc sur les deux dernières élections présidentielles et législatives (2002 et 2007), ainsi que sur les deux dernières élections municipales (2001 et 2008).

²⁰ La ville de Bezons est un cas très particulier car la quasi-intégralité de la ville est classée en ZUS.

²¹ Voir notamment, P. Garraud, *Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains*. Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 1989.

2.2.2. Instabilité des découpages électoraux

Si la délimitation spatiale des ZUS est inchangée depuis 1996, celle des bureaux de vote est régulièrement modifiée par l'administration municipale, notamment pour répondre aux évolutions démographiques. Les municipalités ont en effet tout loisir de procéder au découpage et au redécoupage de leurs bureaux de vote (sous contrainte du respect des délimitations des cantons et des circonscriptions électorales). Elles sont même tenues de redéfinir les bureaux de vote lorsque leur taille devient trop importante. Ces redécoupages ont conduit à ce que des ZUS qui comportaient des bureaux de vote de type BI pour les élections de 2001 n'en comptent plus pour les scrutins ultérieurs. Afin d'assurer la stabilité de l'échantillon et permettre des comparaisons dans le temps, ces ZUS ont dû être exclues.

Un autre problème induit par l'étude diachronique spatialisée de résultats électoraux est lié à la mobilité résidentielle. Du fait de cette mobilité, les électeurs présents sur un territoire à une élection donnée ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui étaient présents sur le même territoire lors d'une précédente élection. Certains électeurs ont quitté le territoire. D'autres s'y sont installés et ont procédé à leur inscription électorale. D'autres encore ne se sont pas inscrits. Ceux qui ont quitté le territoire mais ne se sont pas désinscrits vont être comptés parmi les abstentionnistes, en supposant qu'ils ne se déplacent pas jusqu'à leur ancien bureau de vote²².

Les ensembles d'électeurs considérés dans notre étude ne sont donc pas exactement les mêmes d'un scrutin à l'autre, sans que l'on puisse savoir dans quelle proportion et, surtout, si les "entrants" possèdent des caractéristiques différentes de celles des "sortants"²³. Ce problème n'est pas propre à notre étude, il est inhérent à toute étude diachronique spatialisée des résultats électoraux. Est-il plus important que lorsque l'on compare, par exemple, les résultats par commune d'une élection à une autre ? C'est peu probable. Il faudrait supposer que le taux de mobilité au sein des ZUS est plus important que dans les autres quartiers des communes²⁴. Par ailleurs, la comparaison de l'évolution temporelle des résultats dans les ZUS à l'évolution

²² C'est le problème de la mal-inscription, évaluée dans le cas d'une cité de Saint-Denis à près de 28% des électeurs inscrits (voir C. Braconnier et J-Y Dormagen, *La démocratie de l'abstention, op. cit.*)

²³ L'étude de Jean-Louis Pan Ké Shon montre que la mobilité résidentielle ne conduit pas à de sensibles modifications de la composition sociologique des ZUS (J-L Pan Ké Shon, « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles, L'apport des mobilités résidentielles », *Revue française de sociologie*, 50, 3, 2009, pp 451-487).

²⁴ Ce n'est pas ce qui ressort des études sur la question. Si les habitants des ZUS sont plus mobiles que les autres habitants de leur unité urbaine, ils le sont autant que les habitants des quartiers de centre ville (Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, Rapport 2005, p. 118 et suivantes). La mobilité résidentielle a cependant pour conséquence de réduire la taille des ZUS (leur solde migratoire est négatif).

dans les communes d'appartenance des ZUS permettra de s'assurer de la robustesse de nos résultats.

2.2.3. Variations temporelle et spatiale de l'offre électorale

Les candidats en lice peuvent être différents d'une élection à l'autre ou, pour une même élection, d'un territoire à l'autre. Afin de faciliter les comparaisons spatiales - d'une ZUS à l'autre et entre les ZUS et les communes -, mais également temporelles - d'une élection à l'autre -, nous avons effectué trois choix.

Le premier choix a été de regrouper les résultats électoraux par famille politique. Nous avons considéré six grandes familles politiques : extrême gauche, gauche, centre, droite, extrême droite et écologistes²⁵. La principale difficulté concerne les partis du centre. Lors de la première séquence électorale (en 2001 et 2002), ces partis, dans la plupart des cas, avaient passé des accords électoraux avec les partis de droite, principalement sous la forme de candidatures communes. Les voix pour les candidats du centre ont alors été comptabilisées avec celles des partis de droite, sauf pour la présidentielle de 2002. En revanche, lors de la seconde séquence (en 2007 et 2008), une partie du centre s'est électoralement autonomisée. Nous l'avons donc distinguée comme famille politique autonome pour toute cette séquence électorale.

Le deuxième choix méthodologique a porté sur la question de la représentation des familles politiques. Pour les élections municipales et législatives, ces différentes familles politiques ne sont pas toutes présentes dans l'ensemble des ZUS à chaque scrutin. Par exemple, au premier tour des municipales de 2008, l'extrême gauche a présenté des listes dans moins de deux ZUS sur trois dans notre échantillon, et les écologistes dans à peine plus d'une ZUS sur cinq. Ne pas tenir compte de cette non-représentation conduirait à réduire superficiellement le poids moyen des familles politiques concernées dans notre échantillon. Nous avons alors construit nos statistiques par famille politique en considérant uniquement les ZUS ou les communes dans lesquelles ces familles politiques étaient présentes²⁶.

²⁵ On trouvera en annexe (6.2) la composition de chaque famille politique pour les différentes élections considérées.

²⁶ Par exemple, le score moyen des écologistes dans les ZUS lors des municipales de 2008 a été calculé à partir des scores réalisés dans les 33 ZUS où ces listes étaient présentes, et non sur l'ensemble des 154 ZUS étudiées.

Enfin, le troisième choix fut de ne considérer que les premiers tours de chacun de nos six scrutins. En effet, la présence des familles politiques est encore plus variable, d'un territoire à l'autre, aux seconds tours qu'aux premiers tours²⁷.

Par ailleurs, afin de limiter les biais liés aux différences entre les types de scrutin étudiés, nous avons choisi de ne comparer que les scrutins du même type.

Pour terminer, rappelons que la principale limite inhérente à une analyse sur données agrégées est le risque d'erreur écologique, c'est-à-dire le risque de déduire de l'observation de résultats agrégés à l'échelle d'un territoire des conclusions infondées concernant le comportement des individus présents sur ces territoires. Afin d'éviter ce travers, notre étude se concentrera sur l'examen des données électorales sans chercher à mettre en évidence des corrélations avec les caractéristiques des ZUS. L'objet de notre analyse est donc davantage de montrer, à travers l'étude de la spécificité électorale des ZUS, tout l'intérêt d'une étude écologique des comportements électoraux à une échelle territoriale fine, que d'identifier précisément les logiques à l'œuvre pour expliquer ces particularités.

3. La spécificité électorale des ZUS

Pour pouvoir étudier les résultats électoraux relevés dans les ZUS, il faut les rapprocher de ceux qui sont observés ailleurs. Puisque notre objectif est notamment de savoir s'il existe une spécificité électorale des ZUS, c'est-à-dire un effet-quartier dans les comportements électoraux de leurs habitants, le point de référence qui s'impose naturellement pour cette comparaison est le "hors ZUS". Plus précisément, nous confrontons, pour chacun des scrutins étudiés, les résultats électoraux enregistrés dans les ZUS de notre échantillon à ceux relevés dans le reste de leurs communes d'appartenance²⁸. Cette comparaison menée à l'échelle de la commune permet d'atténuer l'influence que des facteurs indépendants des caractéristiques propres du quartier sont susceptibles d'exercer sur les comportements électoraux. Se placer au niveau de la commune permet ainsi, dans le cas des élections à dimension locale (municipales et législatives), de raisonner à offre politique constante et de neutraliser l'effet des paramètres

²⁷ Pour les élections présidentielles, l'offre politique est certes la même, à chaque tour, sur l'ensemble du territoire. Mais le contexte particulier du second tour de 2002 justifie de ne s'intéresser, pour ces élections aussi, qu'aux premiers tours.

²⁸ Pour chaque ZUS étudiée, nous avons compilé, d'un côté, les résultats enregistrés dans les bureaux de vote situés dans la ZUS (bureaux de type BI – voir *supra*) et, de l'autre, ceux relevés dans les bureaux de vote de la commune qui sont entièrement situés hors ZUS (bureaux de type BE), tout en excluant les bureaux mixtes (BM).

politiques locaux (tels que le nombre de candidats/listes en présence, le type de formations politiques représentées, le fait que le sortant se représente ou pas, *etc.*) sur les choix électoraux²⁹.

L'examen proposé met en évidence deux tendances fortes des comportements électoraux dans les ZUS : d'une part, une forte propension à l'abstention et, d'autre part, un vote favorable à la gauche.

3.1. Une faible participation

Les électeurs inscrits en ZUS se démarquent des autres électeurs de leurs communes par une participation particulièrement faible (Tableau 1). Guère plus d'un électeur des ZUS sur deux s'est rendu aux urnes pour les premiers tours des deux derniers scrutins législatifs et municipaux³⁰. L'élection présidentielle a davantage mobilisé puisque près de deux électeurs sur trois ont voté en 2002 et que le taux de participation atteint presque les 80% lors du scrutin de 2007. Ce regain de mobilisation au 1^{er} tour de la présidentielle 2007 présente toutefois un caractère tout à fait exceptionnel, en ZUS comme dans le reste des communes. Il retombe en effet à 50%, en ZUS, lors des législatives suivantes.

Tableau 1 : Taux de participation en ZUS et hors ZUS

	<u>En ZUS</u>		<u>Hors ZUS</u>	Moyenne des écarts ZUS – hors ZUS***
	Moyenne*	CV**	Moyenne*	
Elections présidentielles (1^{ers} tours)				
2002	64,1 %	0,09	69,0 %	-6,4
2007	79,4 %	0,07	83,3 %	-6,1
Elections législatives (1^{ers} tours)				
2002	55,5 %	0,12	62,3 %	-8,4
2007	50,2 %	0,15	57,8 %	-8,9
Elections municipales (1^{ers} tours)				

²⁹ A ceci près que, pour les législatives, l'offre politique n'est pas nécessairement la même sur l'ensemble du territoire de la commune ; il est ainsi possible que les électeurs d'une ZUS relèvent d'une circonscription différente de celle des autres habitants de la commune. Le cas est cependant assez rare et ne concerne, en tout état de cause, que les grandes villes. A Paris, Lyon et Marseille, l'offre politique soumise aux électeurs lors des municipales varie également d'un arrondissement à l'autre ; pour ces villes (à l'exception de Marseille qui ne fait pas partie de notre échantillon), la comparaison ZUS – hors ZUS est menée au niveau de l'arrondissement.

³⁰ Le taux de participation moyen indiqué ici, comme dans la suite, correspond à la valeur moyenne des taux de participation constatés dans les ZUS de l'échantillon. On aurait pu le calculer en rapportant le nombre total des votants en ZUS au nombre total d'électeurs inscrits en ZUS. Ces deux modes de calcul donnent des résultats très proches.

2001	51,4 %	0,15	56,5 %	-6,6
2008	50,8 %	0,15	57,2 %	-6,4

* Pour chaque scrutin, la moyenne indiquée correspond à la moyenne simple des taux de participation constatés dans les différentes ZUS de notre échantillon ou dans le reste des communes des ZUS de notre échantillon. Elle s'exprime en % des inscrits.

** CV désigne le coefficient de variation. Le coefficient de variation est un indicateur de dispersion relative égal au rapport de l'écart-type à la moyenne. Plus il est faible (proche de 0), moins les variations du taux de participation d'une ZUS à l'autre (mesurées par l'écart-type) sont importantes par rapport à sa valeur moyenne.

*** La moyenne des écarts ZUS – hors ZUS, exprimé en points de pourcentage, est égal à la moyenne des différences des taux de participation en ZUS et hors ZUS.

Cette propension à l'abstention est une caractéristique très partagée des électeurs des ZUS. Les taux de participation varient en effet très peu d'une ZUS à l'autre, avec des coefficients de variation allant de 0,07 à 0,15 selon l'élection. Du point de vue de l'abstention, les ZUS de notre échantillon forment ainsi un ensemble remarquablement homogène. On observera que c'est pour les élections nationales (les présidentielles) que la dispersion des taux de participation entre les ZUS est la plus faible. L'explication tient vraisemblablement au fait que, pour ces élections, l'offre est la même partout alors que, pour les élections à dimension plus locale (municipales et législatives), la variété des configurations politiques auxquelles sont confrontés les électeurs des ZUS est susceptible d'alimenter des comportements de participation différents.

Quelle que soit l'élection considérée, la mobilisation dans les ZUS est en très net retrait par rapport à celle constatée dans le reste de leurs communes d'appartenance, de 6 points de pourcentage, en moyenne, pour les présidentielles, de 6,5 points pour les municipales et de 8-9 points pour les législatives. Les électeurs des ZUS apparaissent ainsi plus abstentionnistes que les autres électeurs de leur commune.

3.2. Un vote fortement marqué à gauche

A chacun des scrutins considérés, la gauche est la famille politique qui obtient le score moyen le plus élevé dans les ZUS. Elle recueille en moyenne de l'ordre de 35-40 % des voix aux présidentielles, 45% aux législatives et de 50% à 60% aux municipales³¹ (Tableau 2).

³¹ Rappelons que, pour que les taux moyens indiqués soient représentatifs de la réalité des scores effectivement obtenus, en moyenne, par chaque famille politique aux élections législatives et municipales, ils sont calculés sur le sous-ensemble des ZUS dans lesquelles cette famille a présenté au moins un candidat ou une liste aux élections considérées.

Tableau 2 : Les choix de vote en ZUS et hors ZUS

	Présidentielles (1 ^{ers} tours)		Législatives (1 ^{ers} tours)		Municipales (1 ^{ers} tours)	
	2002	2007	2002	2007	2001	2008
<u>Extr. gauche</u>						
Score moyen en ZUS	12,3 %	8,4 %	4,3 %	4,9 %	8,4 %	6,6 %
CV des scores en ZUS	0,25	0,28	0,57	0,46	0,50	0,61
Ecart moyen ZUS – hors ZUS	2,0	1,5	1,2	1,2	1,6	1,5
<u>Gauche</u>						
Score moyen en ZUS	36,2 %	40,7 %	45,3 %	46,4 %	52,1 %	59,4 %
CV des scores en ZUS	0,19	0,20	0,29	0,27	0,30	0,27
Ecart moyen ZUS – hors ZUS	4,5	8,0	6,6	8,2	5,1	9,2
<u>Centre</u>						
Score moyen en ZUS	4,5 %	15,0 %	-	6,1 %	-	7,0 %
CV des scores en ZUS	0,46	0,20		0,49		0,55
Ecart moyen ZUS – hors ZUS	-2,7	-4,0		-2,4		-2,3
<u>Droite</u>						
Score moyen en ZUS	19,3 %	24,1 %	28,4 %	31,2 %	32,0 %	28,7 %
CV des scores en ZUS	0,21	0,25	0,36	0,34	0,43	0,50
Ecart moyen ZUS – hors ZUS	-8,3	-9,0	-11,8	-10,5	-9,4	-9,4
<u>Extr. droite</u>						
Score moyen en ZUS	20,2 %	10,5 %	14,8 %	5,7 %	12,6 %	6,5 %
CV des scores en ZUS	0,32	0,41	0,38	0,44	0,63	0,49
Ecart moyen ZUS – hors ZUS	1,3	1,2	1,9	0,7	2,0	0,5
<u>Ecologistes</u>						
Score moyen en ZUS	7,5 %	1,2 %	6,0 %	4,3 %	12,1 %	6,1 %
CV des scores en ZUS	0,38	0,42	1,37	1,28	0,52	0,50
Ecart moyen ZUS – hors ZUS	1,2	-0,4	0,1	-0,5	-0,7	-0,9

Notes :

Pour chaque famille politique, le score moyen est la moyenne simple des taux de suffrages obtenus dans les ZUS de notre échantillon dans lesquelles cette famille présentait au moins un candidat ou une liste, soit, évidemment, dans 100% des ZUS pour les présidentielles et, au minimum, 21,4% des ZUS pour la famille écologiste aux élections municipales de 2008.

L'écart ZUS – hors ZUS est égal à la différence entre le score moyen de la famille considérée en ZUS et celui qu'elle réalise dans le reste de leurs communes d'appartenance.

Le CV (pour "coefficient de variation") des taux en ZUS mesure leur dispersion relative entre les ZUS. Egal au rapport de l'écart-type à la moyenne, il est d'autant plus faible que la distribution des taux est plus resserrée autour de leur moyenne.

La gauche est également la famille dont les taux de suffrages se différencient le moins d'une ZUS à l'autre³². Autrement dit, les choix de vote en faveur de la gauche sont particulièrement homogènes entre les ZUS.

³² C'est en effet pour la gauche que la dispersion des scores dans l'ensemble des ZUS, mesurée par le coefficient de variation, est la plus faible – Cf. Tableau 2.

Par la préférence qu'ils accordent à la gauche, les électeurs des ZUS se distinguent très clairement des autres électeurs de leurs communes. Sur les scrutins considérés, l'écart par rapport au reste des communes est ainsi au minimum de 4,5 points de pourcentage et il a grimpé à plus de 8 points lors des scrutins les plus récents (2007 et 2008).

Les voix que la gauche gagne dans les ZUS sont des voix que le centre et, surtout, la droite y perdent. De l'ordre de 2-3 points pour le centre, le déficit de voix de la droite dans les ZUS par rapport au reste des communes tourne autour de 8-10 points, dépassant même les 11 points aux législatives 2002. Les extrêmes, droite et gauche, font quant à elles mieux dans les ZUS que dans le reste de leurs communes, mais avec des écarts qui tendent à se réduire lors des scrutins les plus récents.

4. Une dynamique électorale similaire dans les ZUS et dans leurs communes

Deux grands traits distinguent donc les électeurs des ZUS des autres électeurs de leurs communes : ils sont proportionnellement plus nombreux, d'une part à s'abstenir, d'autre part à voter pour la gauche. Pour autant, les évolutions des comportements électoraux des habitants des ZUS ne sont pas déconnectées de celles qui sont observées pour les autres électeurs de leur commune.

4.1. Des résultats électoraux en et hors ZUS fortement corrélés

En matière d'abstention comme en ce qui concerne les choix exprimés, les résultats relevés dans les ZUS sont en effet fortement corrélés à ceux observés dans le reste des communes (Tableau 3). Les corrélations observées sont toutefois plus fortes pour les choix de vote que pour les niveaux de participation. Les coefficients de corrélation sont également d'autant plus élevés que le scrutin est local, concentrés autour de 0,8 pour les municipales, 0,7 pour les législatives, 0,5 pour les présidentielles. Ils sont enfin plus ou moins stables d'un scrutin à l'autre d'une même élection. Quelle que soit l'élection, ils varient ainsi assez peu pour les deux principales familles politiques (la gauche et la droite) tandis que, pour les écologistes aux

présidentielles et pour l'extrême gauche aux législatives, ils se réduisent nettement entre 2002 et 2007.

Tableau 3 : Corrélations entre les résultats électoraux en ZUS et hors ZUS³³

	Présidentielles (1 ^{ers} tours)		Législatives (1 ^{ers} tours)		Municipales (1 ^{ers} tours)	
	2002	2007	2002	2007	2001	2008
Taux de participation	0,27	0,59	0,40	0,42	0,70	0,57
Scores de l'extr. gauche	0,51	0,56	0,70	0,43	0,69	0,72
Scores de la gauche	0,67	0,50	0,77	0,72	0,90	0,88
Scores du centre	0,43	0,58		0,67		0,79
Scores de la droite	0,44	0,45	0,67	0,71	0,82	0,87
Scores de l'extr. droite	0,64	0,75	0,71	0,70	0,84	0,73
Scores des écologistes	0,54	0,26	0,69	0,68	0,57	0,56

Note :

Tous les coefficients de corrélation sont statistiquement différents de 0 au seuil de 0,01 %. Cela signifie que les taux de participation ou les scores des différentes familles, en ZUS et hors ZUS, sont linéairement dépendants.

Ces corrélations expriment l'influence de facteurs "trans-quartiers" sur les comportements électoraux tels que la culture politique locale ou, pour les élections législatives ou municipales, les caractéristiques de l'offre politique et de la gestion publique à laquelle les électeurs en et hors ZUS sont confrontés.

4.2. Une évolution de la participation différenciée selon le type d'élection

Dans les ZUS comme dans le reste de leurs communes, la participation ne suit pas une évolution monotone sur l'ensemble des épisodes électoraux considérés. Si elle n'a quasiment pas varié entre les municipales 2001 et les municipales 2008, elle a fortement progressé lors de la présidentielle 2007 par rapport à l'élection précédente tandis qu'elle a reculé d'un scrutin

³³ Le Tableau 3 indique, pour chacun des scrutins étudiés, le coefficient de corrélation entre les taux (de participation / de suffrages) observés en ZUS et hors ZUS. Le coefficient de corrélation mesure la dépendance linéaire entre les variables considérées. Son signe donne le signe de la relation : positif, il indique que les taux considérés varient dans le même sens dans les deux ensembles de comparaison (si le taux considéré est plus important dans une ZUS de la commune A que dans une ZUS de la commune B, il est également plus élevé dans le reste de la commune A que dans celui de la commune B) ; négatif, il indique que les taux considérés varient en sens inverse (si le taux considéré est plus important dans une ZUS de la commune A que dans une ZUS de la commune B, il est généralement plus faible dans le reste de la commune A que dans celui de la commune B). La valeur du coefficient de corrélation est comprise entre -1 et 1 ; plus elle est proche de 1 en valeur absolue, plus la corrélation est forte. Une valeur très voisine de 1 (resp. de -1) du coefficient de corrélation signifie ainsi qu'il existe une relation linéaire positive (resp. négative) quasiment parfaite entre les taux observés en ZUS et hors ZUS (c'est-à-dire une relation du type $t_2 = at_1 + b$, avec $a > 0$ (resp. $a < 0$), t_1 le taux en ZUS et t_2 le taux hors ZUS).

législatif à l'autre. On constate, dans ces deux derniers cas, que le mouvement est légèrement plus accentué en ZUS que dans le reste des communes : la mobilisation aux présidentielles augmente de quasiment 24 % en ZUS contre 21 % hors ZUS et, aux législatives, elle régresse de près de 10 % en ZUS contre 8 % dans le reste des communes (Tableau 4).

Tableau 4 : Evolution de la participation électorale en ZUS et hors ZUS

	Ecart entre les deux scrutins*		Taux de variation**		Odds ratios***	
	En ZUS	Hors ZUS	En ZUS	Hors ZUS	En ZUS	Hors ZUS
Présidentielles 1^{er} tour : 2007 / 2002	+15,3	+14,2	+23,9 %	+20,6 %	2,16	2,23
Législatives 1^{er} tour : 2007 / 2002	-5,3	-4,9	-9,5 %	-7,8 %	0,81	0,82
Municipales 1^{er} tour : 2008 / 2001	-0,6	+0,7	-1,1 %	+1,2 %	0,98	1,03

* L'écart, exprimé en points de pourcentage, mesure la différence, dans chacun des ensembles considérés (en ZUS et hors ZUS), entre la moyenne des taux de participation constatée lors du scrutin le plus récent et celle observée lors du scrutin le plus ancien. Ainsi, la moyenne des taux de participation au 1^{er} tour de la présidentielle 2007 est supérieure de 15,3 points de pourcentage en ZUS et de 14,2 points hors ZUS à celle de 2002.

** Le taux de variation est égal au rapport entre la variation de la moyenne des taux de participation d'un scrutin à l'autre et le taux moyen initial. Ainsi, du 1^{er} tour de la présidentielle 2002 à celui de 2007, la moyenne des taux de participation a augmenté de 23,9 % en ZUS et de 20,6 % hors ZUS.

*** Les odds ratios (OR) de la participation se lisent de la façon suivante : il y avait plus de chances qu'un électeur inscrit en ZUS participe au 1^{er} tour de la présidentielle de 2007 qu'à celui de la présidentielle de 2002 ($OR > 1$), moins de chances qu'il participe au 1^{er} tour des législatives de 2007 qu'à celui des législatives de 2002 ($OR < 1$) et autant de chances qu'il participe au 1^{er} tour des municipales de 2008 qu'à celui des municipales de 2001 (OR peu différent de 1).

Les évolutions sont cependant tout à fait comparables dans ces deux types de territoire, comme en atteste la très forte proximité des *odds ratios* de la participation en et hors ZUS (deux dernières colonnes du Tableau 4). Dans les ZUS comme dans le reste des communes, les chances qu'un électeur se rende aux urnes étaient identiques pour les municipales de 2008 et pour celles de 2001 (les *odds ratios* sont très proches de 1), deux fois plus fortes pour la présidentielle de 2007 que pour celle de 2002 et un peu plus faibles pour les législatives de 2007 que pour les précédentes.

4.2. Des choix de vote qui se resserrent autour des partis de gouvernement

S'agissant des choix de vote, le premier constat porte sur l'évolution de ceux exprimés par les électeurs des ZUS (Tableau 5). La gauche est non seulement, comme on l'a vu plus haut, la

famille politique qui recueille le plus de suffrages dans les ZUS, mais elle est aussi la seule à améliorer son score moyen d'un scrutin à l'autre de chaque élection (de plus de 10 % aux présidentielles et aux municipales, plus faiblement - 2 % - aux législatives). La droite progresse elle aussi aux présidentielles comme aux législatives (respectivement de 25 % et de 10 %), mais elle est en repli (de 10 %) aux municipales 2008 par rapport aux précédentes. Le centre, récoltant les fruits de sa stratégie d'autonomisation, enregistre quant à lui une très forte percée aux présidentielles ; F. Bayrou, son représentant, fait plus que tripler son score entre le scrutin 2002 et le scrutin 2007. Les autres familles sont, à l'opposé, en net recul dans les ZUS. En particulier, l'extrême droite voit son score moyen divisé par deux, voire trois (aux législatives), d'un scrutin à l'autre de chacune des élections considérées.

Tableau 5 : Taux de variation des scores moyens des familles politiques entre les scrutins en ZUS

	Présidentielles 2007/2002 (1^{ers} tours)	Législatives 2007/2002 (1^{ers} tours)	Municipales 2008/2001 (1^{ers} tours)
	En ZUS	En ZUS	En ZUS
Extrême gauche	-31,7 %	+14,0 %	-21,4 %
Gauche	+12,4 %	+2,4 %	+14,0 %
Centre	+233,3 %	-	-
Droite	+24,9 %	+9,9 %	-10,3 %
Extrême droite	-48,0 %	-61,5 %	-48,4 %
Écologistes	-84,0 %	-28,3 %	-49,6 %

Note : Pour chaque famille et chaque élection considérées, le taux de variation est égal au rapport entre la variation du score moyen d'un scrutin à l'autre et le score moyen initial. Ainsi, du 1^{er} tour de la présidentielle 2002 à celui de 2007, le score moyen de l'extrême gauche a baissé de 31,7 % en ZUS et de 33,7 % hors ZUS.

La dynamique des choix de vote dans les ZUS est ainsi marquée par un double mouvement : la progression de la gauche et de la droite d'une part, le repli des partis extrémistes, notamment de l'extrême droite, et écologistes d'autre part. Semble ainsi s'être opérée une modification de la distribution des préférences partisans en ZUS vers un resserrement des choix autour des partis de gouvernement³⁴. Ce mouvement ne peut s'expliquer par les variations des taux de participation puisque les choix de vote évoluent de la même façon d'un type d'élection à l'autre alors même que les taux de participation divergent. Ainsi, la participation électorale diminue entre les deux élections législatives et se renforce entre les

³⁴ Ce mouvement vers les partis de gouvernement est encore plus prononcé si l'on tient compte de l'évolution des suffrages recueillis par le centre.

deux élections présidentielles alors que, dans le même temps, les suffrages pour la gauche et pour la droite augmentent entre les deux types d'élection. La dynamique des résultats électoraux n'est donc pas explicable par l'évolution de la participation.

Cette dynamique n'est pas propre aux ZUS, mais s'observe également dans le reste de leurs communes d'appartenance. La similitude des évolutions en et hors ZUS se manifeste dans la valeur des *odds ratios* (Tableau 6). Les *odds ratios* de l'évolution du score moyen de chaque famille d'un scrutin à l'autre des trois élections considérées prennent en effet des valeurs tout à fait analogues en et hors ZUS³⁵. La désaffection de l'électorat - quelle que soit sa localisation à l'intérieur de la commune - pour l'extrême droite et pour les écologistes est clairement mise en évidence (les *odds ratios* en et hors ZUS se distribuent autour de 0,5, signifiant que les chances qu'un électeur vote pour l'une de ces familles se sont réduites de moitié entre les deux scrutins de chaque élection). Par ailleurs, les présidentielles illustrent bien le resserrement des choix de vote autour des partis de gouvernement (*odds ratios* tous supérieurs à 1 pour ces familles politiques).

Tableau 6 : Odds ratios de l'évolution des choix de vote en ZUS et hors ZUS

	Présidentielles 2007/2002 (1 ^{ers} tours)		Législatives 2007/2002 (1 ^{ers} tours)		Municipales 2008/2001 (1 ^{ers} tours)	
	En ZUS	Hors ZUS	En ZUS	Hors ZUS	En ZUS	Hors ZUS
Extrême gauche	0,65	0,66	1,20	1,15	0,77	0,79
Gauche	1,21	1,02	1,05	0,98	1,35	1,20
Centre	3,75	2,62	-	-	-	-
Droite	1,33	1,19	1,14	1,03	0,86	0,92
Extrême droite	0,46	0,49	0,35	0,38	0,48	0,56
Écologistes	0,15	0,26	0,70	0,82	0,47	0,54

Lecture : il y avait moins de chances qu'un électeur inscrit en ZUS vote pour l'extrême gauche au 1^{er} tour de la présidentielle de 2007 qu'à celui de la présidentielle de 2002 (OR = 0,65) et plus de chances qu'il le fasse au 1^{er} tour des législatives de 2007 qu'à celui des législatives de 2002 (OR = 1,2).

L'étude diachronique des résultats électoraux à travers l'examen des coefficients de corrélation permet également d'observer la dynamique des évolutions partisans à l'œuvre

³⁵ L'évolution des choix de vote en et hors ZUS est plus différenciée dans le cas des présidentielles que dans celui des législatives et des municipales, mais les similitudes restent importantes.

dans les ZUS. Nous concentrerons nos commentaires sur les résultats observés pour les présidentielles 2002 et 2007 (Tableau 7)³⁶.

Tableau 7 : Corrélation entre les résultats des présidentielles 2002 et 2007 dans les ZUS

		Score à la présidentielle 2007 (1 ^{er} tour)					
		Ext. gauche	Gauche	Centre	Droite	Ext. droite	Ecologistes
Score à la présidentielle 2002 (1 ^{er} tour)	Ext. gauche	0,68	ns	ns	-0,43	ns	0,24
	Gauche	ns	0,73	ns	-0,53	-0,55	-0,18
	Centre	-0,34	-0,48	0,43	0,52	ns	0,23
	Droite	-0,30	-0,50	0,24	0,60	ns	ns
	Ext. droite	ns	-0,45	-0,45	0,31	0,74	-0,29
	Ecologistes	ns	0,27	0,54	-0,23	-0,57	0,53
Ecart de taux de participation 2007-2002		ns	0,19	0,14	ns	-0,35	ns

Note: Les coefficients de corrélation indiqués sont significatifs au seuil de 10%.

ns : coefficient de corrélation non statistiquement différent de zéro au seuil de 10%.

Le premier enseignement que l'on peut tirer est celui de la stabilité des choix de vote entre les deux scrutins présidentiels. C'est en effet avec son propre score à l'autre scrutin que le score de chaque famille politique à l'un des scrutins est le plus fortement corrélé (positivement)³⁷. Autrement dit, dans la plupart des cas, la famille politique qui a réalisé un meilleur score dans la ZUS A que dans la ZUS B lors du 1^{er} tour de la présidentielle 2002 a également fait mieux dans A que dans B au 1^{er} tour de la présidentielle 2007. Cela s'observe tout particulièrement pour la gauche et les extrêmes (coefficients de corrélation autour de 0,7 pour ces trois familles). Cette stabilité des choix de vote va de pair avec ce qu'on pourrait appeler leur "cohérence politique dans le temps", notamment pour les deux principales familles politiques. Le score de la gauche à l'un des scrutins est en effet négativement corrélé à celui de la droite et à celui de l'extrême droite à l'autre scrutin (coefficients de corrélation de l'ordre de -0,5), tout comme le score de la droite à celui de la gauche et à celui de l'extrême gauche (coefficients de corrélation compris entre -0,5 et -0,3). Pour l'exprimer de manière plus explicite, les ZUS dans lesquelles on a davantage voté pour la gauche (respectivement la droite) à l'un des scrutins sont également celles dans lesquelles on a le moins voté pour la

³⁶ Les résultats pour les législatives et les municipales sont similaires à ceux décrits ici et sont fournis en annexe 6.3.

³⁷ Les coefficients correspondants sont ceux qui figurent sur la diagonale principale du tableau 7.

droite (respectivement la gauche) et pour l'extrême droite (respectivement l'extrême gauche) à l'autre scrutin.

Le second type d'enseignements que fournit le Tableau 7 indique les origines possibles des dynamiques électorales entre les deux présidentielles. Le fait que le score de la droite en 2007 dans les ZUS soit positivement corrélé à celui réalisé par l'extrême droite en 2002, conjugué au fort repli de cette dernière en 2007³⁸, donne ainsi à penser que la progression de la droite a été, au moins en partie, alimentée par les voix perdues par l'extrême droite. On peut de la même façon avancer que c'est vers la gauche et surtout le centre que se sont portées les voix qui ont échappé aux écologistes en 2007³⁹. La gauche et le centre apparaissent également comme les premiers bénéficiaires du regain de mobilisation constaté en 2007⁴⁰. Les ZUS dans lesquelles le taux de participation a le plus augmenté entre le scrutin de 2002 et celui de 2007 tendent en effet à être celles dans lesquelles ces deux familles ont le plus progressé entre ces deux scrutins (dernière ligne du Tableau 7). L'extrême droite semble, en revanche, avoir souffert de cet accroissement de la participation (coefficient de corrélation de -0,35).

5. Conclusion

Cet article se fixait comme objectif d'étudier les comportements électoraux observés dans un échantillon de 154 ZUS françaises lors de six élections intervenues entre 2001 et 2008. Ces élections sont de trois types : présidentielles, législatives et municipales. L'étude présente les évolutions constatées dans ces ZUS en matière d'abstention et de choix électoraux (regroupés par famille politique). Elle met également en perspective ces résultats avec ceux enregistrés dans les communes d'appartenance des ZUS. Elle permet de dresser trois constats principaux. Le premier souligne la spécificité électorale des ZUS qui se manifeste à la fois par une forte abstention et par un vote fortement orienté à gauche. Ces comportements, qui s'observent sur l'ensemble de la période et quel que soit le type d'élection, sont très homogènes d'une ZUS à l'autre, la dispersion inter ZUS étant particulièrement faible.

³⁸ Cf. Tableau 5.

³⁹ Cette interprétation se base sur la double observation de la détérioration du score des écologistes en 2007 par rapport à 2002 et de la corrélation positive entre les scores dans ces derniers en 2002 et ceux de la gauche et du centre en 2007 (coefficient de 0,27 dans le 1^{er} cas, de 0,54 dans le 2nd).

⁴⁰ Cf. Tableau 4.

En second lieu, les évolutions de l'abstention, sur l'ensemble de la période étudiée et d'une élection à l'autre, sont, dans les ZUS, très similaires à celles qui sont observées dans les communes d'appartenance, même si les niveaux diffèrent. Les deux électorats (ZUS et hors-ZUS) semblent ainsi réagir de façon semblable aux variations des contextes de chaque scrutin. Le troisième constat est celui de la standardisation des choix de vote dans les quartiers étudiés. Certes, les différentes familles politiques ne réalisent pas les mêmes scores dans les ZUS et dans le reste de leurs communes, mais les variations sont du même ordre dans les deux types de territoire. En outre, les évolutions dans les ZUS vont dans le sens d'un repli des extrêmes et d'une progression des partis gouvernementaux. Plus précisément, la dynamique électorale observée conjugue cinq mouvements: i) un léger tassement de l'extrême gauche dans les ZUS avec une évolution proche de celle des communes ; ii) un renforcement de la gauche dans les ZUS en dépit de niveaux initiaux déjà élevés, renforcement qui est plus prononcé que dans le reste des communes ; iii) une amélioration des scores du centre bien qu'il reste difficile d'évaluer ses évolutions du fait de son autonomisation politique récente ; iv) une progression de la droite -alors même que le centre s'est autonomisé- avec des évolutions plus marquées dans les quartiers étudiés que dans le reste des communes pour les élections présidentielles et législatives ; v) un effondrement de l'extrême droite qui est plus important dans les ZUS que dans le reste des communes, ce qui conduit par une réduction de l'écart entre les deux territoires.

Il resterait maintenant à expliquer tant cette spécificité électorale des ZUS que les évolutions observées. Pour ce faire, il serait nécessaire de disposer de données sociodémographiques à l'échelle des ZUS. Il n'existe pas non plus de données individuelles portant sur les électeurs des ZUS. Seules de telles données pourraient permettre de mener une analyse contextuelle (ou écologique) du vote, c'est-à-dire d'étudier de quelle manière le contexte dans lequel se situe les électeurs des ZUS influence leurs comportements électoraux pour produire, au niveau agrégé de la ZUS, les résultats constatés par notre étude.

6. Annexes

6.1. ZUS composant l'échantillon d'étude

Dép.	Commune	Nom de la ZUS
2	Laon	Champagne, Moulin Roux
2	Saint-Quentin	Le Vermandois : Vermand, Fayet, Artois, Champagne
2	Saint-Quentin	Neuville
2	Saint-Quentin	Europe
2	Saint-Quentin	Faubourg d'Isle
3	Moulins	Moulins Sud : Champins, Champmilan, Nomazy
6	Nice	Saint Charles, Bon Voyage, Pasteur, Mont Gros
6	Nice	Trachel
6	Nice	L'Ariane
6	Nice	Saint Augustin
8	Charleville-Mézières	Manchester
8	Charleville-Mézières	Ronde Couture
8	Fumay	Le Charnois
10	Troyes	Les Chartreux(Troyes)
13	Miramas	Quartier Nord(Miramas)
13	Port-de-Bouc	Les Amarantes
13	Port-de-Bouc	La Lèque, Les Aigues Douces
14	Caen	Pierre Heuzé
14	Caen	La Grâce de Dieu
14	Caen	La Guérinière
21	Longvic	Le Bief du Moulin
25	Besançon	Planoise
27	Evreux	Clos au Duc
27	Evreux	La Madeleine
28	Chartres	Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint Chéron
30	Alès	Prés Saint Jean
33	Bordeaux	Bacalan, Claveau
33	Bordeaux	Cité Benaugue (Bastide), Bas Cenon, Cité Libération (Bordeaux)
33	Bordeaux	Yves Farges, Belcier Bordeaux
33	Bordeaux	Saint Michel(Bordeaux)
33	Cenon	Cité Benaugue (Bastide), Bas Cenon, Cité Libération (Cenon)
33	Cenon	Hauts de Garonne, Bastide : Quais Queyries, Brazza Cenon
33	Floirac	Cité Benaugue (Bastide), Bas Cenon, Cité Libération (Floirac)
33	Lormont	Hauts de Garonne, Bastide : Quais Queyries, BrazzaLormong
33	Talence	Thouars Talence
37	Saint-Pierre-des-Corps	La Rabâterie
38	Grenoble	Mistral
38	Grenoble	Village Olympique, La Villeneuve : Arlequins, Baladins
38	Vienne	Grand Estressin, Portes de Lyon
38	Vienne	Malissol
41	Blois	Bégon, Croix Chevalier
44	Nantes	Les Dervallières
44	Nantes	Bellevue (Nantes)
44	Nantes	Quartier Est

44	Rezé	Château Mahaudières
44	Saint-Herblain	Bellevue (St Herblain)
44	Saint-Nazaire	Méan, Penhoët
44	Saint-Nazaire	Quartiers Ouest : Avalix, La Boulletterie, Tréballe, La Chesnaie
49	Angers	Belle Beille
49	Angers	Monplaisir
51	Epernay	Bernon
51	Epernay	Vignes Blanches, Beau Soleil
51	Reims	Wilson
51	Reims	Les Châtillons
51	Reims	Croix Rouge
51	Reims	Epinettes
53	Laval	Les Fourches
54	Jarville-la-Malgrange	La Californie
56	Lorient	Bois du Château
57	Behren-lès-Forbach	La Cité
57	Thionville	La Côte des Roses
58	Nevers	Le Banlay
60	Beauvais	Argentine
60	Méru	La Nacre
62	Bruay-la-Buissière	Salengro (Stade Parc), Cité 32 bis, Cité 32 Bruay
62	Haillicourt	Salengro (Stade Parc), Cité 32 bis, Cité 32 Haillicourt
62	Houdain	Salengro (Stade Parc), Cité 32 bis, Cité 32 Haillicourt
62	Sallaumines	Quartier des Blanches Laines
64	Mourenx	Quartier Neuf (Coueyto)
66	Perpignan	Saint Jacques, Saint Mathieu, La Réal
66	Perpignan	Le Vernet
67	Hoenheim	Grand Ried : At Home, Ried, Cité d'III Hoenheim
67	Strasbourg	Grand Ried : At Home, Ried, Cité d'III*Strasbourg
67	Strasbourg	Meinau (Canardière Est)
67	Strasbourg	Neuhof (Cités)
67	Strasbourg	Koenigshoffen (Secteur Ouest)
67	Strasbourg	Hautepierre
67	Strasbourg	Cronembourg (Cité Nucléaire)
68	Mulhouse	Porte du Miroir
68	Mulhouse	Drouot
68	Mulhouse	Wolf, Wagner, Vauban, Neppert
68	Mulhouse	Les Coteaux
68	Mulhouse	Brossolette (Bourtzwiller)
68	Mulhouse	Briand Franklin
69	Bron	Terraillon
69	Lyon	Pentes Croix Rousse
69	Lyon	La Duchère
69	Saint-Priest	Bel Air
69	Vaulx-en-Velin	Ex ZUP, Grappinière, Petit Pont
69	Vaulx-en-Velin	Cité Tase, Cité de la Balme
69	Vénissieux	Les Minguettes
71	Chalon-sur-Saône	Fontaine au Loup, Le Stade
72	Le Mans	Les Sablons
72	Le Mans	Bellevue (Le Mans)

73	Chambéry	Chambéry le Haut, Chantemerle, Le Piochet, La Cassine
73	Chambéry	Le Biollay, Bellevue
75	Paris	Porte Saint Denis, Porte Saint Martin
75	Paris	La Goutte d'Or
75	Paris	Fontaine au Roi
75	Paris	HBM Ménilmontant
75	Paris	Curial, Cambrai, Alphonse Karr
75	Paris	Porte de Montmartre
75	Paris	Belleville
76	Rouen	Le Plateau : Les Sapins, Châtelet, La Lombardie, La Grand'Mare
76	Saint-Etienne-du-Rouvray	Cité du Château Blanc
77	Melun	Quartiers Nord
83	La Seyne-sur-Mer	Quartiers Est : Les Mouissèques, La Rouve
83	La Seyne-sur-Mer	ZUP de Berthe
87	Limoges	Val de l'Aurence
87	Limoges	La Bastide
88	Saint-Dié	L'Orme, Saint Roch
89	Auxerre	Saint Siméon, Sainte Geneviève
91	Epinay-sous-Sénart	Cinéastes, La Plaine
91	Evry	Parc aux Lièvres
91	Evry	Les Pyramides
91	Grigny	La Grande Borne Grigny
91	Grigny	Grigny 2
91	Ris-Orangis	Grand Ensemble du Plateau
91	Sainte-Geneviève-des-Bois	Les Aunettes
91	Saint-Michel-sur-Orge	Bois des Roches
91	Viry-Châtillon	Cilof
92	Bagneux	Les Blagis (Bagneux)
92	Colombes	Europe, Ile Marante
92	Colombes	Fossé Jean, Gare du Stade
92	Colombes	Petit Colombes
92	Gennevilliers	Le Luth
92	Gennevilliers	Les Grésillons
92	Sceaux	Les Blagis(Sceaux)
93	Aubervilliers	Villette, Quatre Chemins
93	Bobigny	L'Abreuvoir (Bobigny)
93	Bobigny	Etoile, Grémillon, Pont de Pierre, Les Courtillères
93	Epinay-sur-Seine	Orgemont
93	Epinay-sur-Seine	La Source, Les Presles, Le Centre
93	Saint-Denis	Floréal, Saussaie
93	Saint-Denis	Les Francs Moisins, Bel Air
94	Bonneuil-sur-Marne	Le Grand Ensemble, Cité Fabien
94	Champigny-sur-Marne	Le Bois l'Abbé (Champigny)
94	Chennevières-sur-Marne	Le Bois l'Abbé (Chennevières)
94	Créteil	Les Planètes, Bleuets, Bordières
94	Créteil	Palais, Sablières
94	Créteil	Hauts du Mont Mesly
94	Créteil	Habette, Square Martinez, Côte d'Or
94	Ivry-sur-Seine	Cité Gagarine
94	Ivry-sur-Seine	Pierre et Marie Curie

94	Villeneuve-le-Roi	Haut Pays et Gruisie
94	Villeneuve-Saint-Georges	Le Bois Matar, Le Plateau
94	Villeneuve-Saint-Georges	Quartier Nord(Villeneuve)
94	Villiers-sur-Marne	Les Hautes Noues
94	Vitry-sur-Seine	Grand Ensemble Ouest et Est : Balzac, Les Maronniers, Les Montagnards
95	Bezons	Quartier de l'Agriculture
95	Bezons	Tête de Pont Bezons
95	Sarcelles	Chardonnerettes
95	Sarcelles	Chantepie, Les Rosiers
95	Sarcelles	Lochères

6.2. Regroupements politiques par élection

Afin de mener des comparaisons entre les différentes élections, nous avons dû regrouper les candidats, les listes ou les partis par famille politique. Le détail, par élection, de ces regroupements est fourni ci-dessous.

6.2.1. Municipales 2001

Extrême gauche :	Ligue communiste révolutionnaire – Lutte ouvrière – Parti des travailleurs
Gauche :	Parti socialiste – Parti communiste – Mouvement des radicaux de gauche – Mouvement des citoyens – Autres mouvements partisans de gauche
Droite :	Rassemblement pour la République – Union pour la démocratie française – Démocratie libérale – Rassemblement pour la France – Autres mouvements partisans de droite
Extrême droite :	Front national – Mouvement national républicain
Ecologistes :	Les Verts – Génération écologie – Mouvement écologiste indépendant
Sans étiquette :	Régionalistes et autres

6.2.2. Présidentielle 2002

Extrême gauche :	Besancenot – Gluckstein – Laguiller
Gauche :	Chevènement – Jospin – Hue – Taubira –
Droite :	Boutin – Chirac – Madelin – Saint-Josse
Centre :	Bayrou
Extrême droite :	Le Pen – Mégret
Ecologistes :	Lepage – Mamère

6.2.3. Législatives 2002

Extrême gauche :	Ligue communiste révolutionnaire – Lutte ouvrière – Autres mouvements partisans d'extrême gauche
Gauche :	Parti socialiste – Parti communiste – Parti radical de gauche – Autres

	mouvements partisans de gauche
Droite :	UMP – Union pour la démocratie française – Démocratie libérale – Mouvement pour la France – Chasse, nature, pêche et traditions – Autres mouvements partisans de droite
Extrême droite :	Front national – Mouvement national républicain – Autres mouvements partisans d’extrême droite
Ecologistes	Les Verts – Autres mouvements écologistes
Sans étiquette	Régionalistes et autres

6.2.4. Présidentielle 2007

Extrême gauche :	Besancenot – Bové – Laguiller - Schivardi
Gauche :	Royal – Buffet
Droite :	Sarkozy – De Villiers - Nihous
Centre :	Bayrou
Extrême droite :	Le Pen
Ecologistes :	Voynet

6.2.5. Législatives 2007

Extrême gauche :	Ligue communiste révolutionnaire – Lutte ouvrière – Autres mouvements partisans d’extrême gauche
Gauche :	Parti socialiste – Parti communiste – Parti radical de gauche – Autres mouvements partisans de gauche
Centre	Union pour la démocratie française
Droite :	Union pour un mouvement populaire –Majorité présidentielle – Mouvement pour la France – Chasse, nature, pêche et traditions – Autres mouvements partisans de droite
Extrême droite	Front national – Autres mouvements partisans d’extrême droite
Ecologistes	Les Verts – Autres mouvements écologistes
Sans étiquette	Régionalistes et autres

6.2.6. Municipales 2008

Extrême gauche :	Ligue communiste révolutionnaire – Lutte ouvrière – Parti des travailleurs
Gauche :	Parti socialiste – Parti communiste – Listes d’union de la gauche – Autres mouvements partisans de gauche
Centre	Modem – Autres listes du centre
Droite :	Listes de la majorité présidentielle – Autres mouvements partisans de droite
Extrême droite	Front national – Autres mouvements partisans d’extrême droite
Ecologistes	Les Verts – Autres mouvements écologistes
Sans étiquette	Régionalistes et autres

6.3. Corrélation des suffrages obtenus dans les ZUS entre élections du même type

6.3.1. Corrélation pour les élections municipales

		Suffrages 1 ^{er} tour municipales 2008					
		ext. gauche	gauche	centre	droite	ext. droite	écologistes
Suffrages 1 ^{er} tour municipales 2001	ext. gauche	0,25	ns	ns	ns	-0,5	0,36
	gauche	0,26	0,75	ns	-0,65	ns	ns
	centre	--	--	--	--	--	--
	droite	-0,21	-0,46	ns	0,66	ns	ns
	ext. droite	-0,29	-0,36	ns	ns	0,74	-0,51
	écologistes	ns	ns	ns	ns	ns	0,71

ns : coefficient de corrélation qui n'est pas statistiquement différent de zéro

6.3.2. Corrélation pour les élections législatives

		Suffrages 1 ^{er} tour législatives 2007					
		ext. gauche	gauche	centre	droite	ext. droite	écologistes
Suffrages 1 ^{er} tour législatives 2002	ext. gauche	0,34	ns	ns	-0,24	ns	ns
	gauche	ns	0,73	-0,26	-0,55	-0,24	-0,37
	centre	--	--	--	--	--	--
	droite	-0,21	-0,61	ns	0,74	ns	ns
	ext. droite	ns	-0,28	-0,22	0,22	0,83	-0,14
	écologistes	0,24	-0,28	0,39	ns	-0,15	0,6

ns : coefficient de corrélation qui n'est pas statistiquement différent de zéro